



**Avis de la Commission Locale de l'Eau
Sur le projet de demande de renouvellement de
l'arrêté du système d'assainissement de Trégastel 17**

février 2020

A Lannion, locaux de Lannion-Trégor Communauté

Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux

Etaient présents :

Monsieur Jean-Claude Lamandé (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur Joël Le Jeune (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur André Coent (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur François Vanghent (Ville de Ploubezre)
Monsieur Patrick L'Héréec (Lannion-Trégor Communauté)
Madame Virginie Doyen (Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération)
Madame Cadiou Conseil Régional de Bretagne
Monsieur Jean-Claude Lisotti (Guingamp Paimpol Agglomération)
Monsieur Jean-Yves Le Corre (SIAEP Traou Long)
Monsieur Paul Le Bihan (Ville de Lannion)
Monsieur Guy Pennec (Morlaix Communauté)

Absents représentés :

Monsieur Christian Meheust (Ville de Lannion) ayant donné pouvoir à monsieur Jean-Yves Le Corre
Monsieur Lozdowski (représentant de la CLE du SAGE Léon-Trégor) ayant donné pouvoir à monsieur Lamandé

Excusés :

Madame Annie Hamon (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur Alain Faivre (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur Jean-Claude Le Buzulier (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur Alain Coic (Syndicat d'adduction d'eau des Traouïero)
Madame Joëlle Huon (Conseil départemental du Finistère)
Monsieur Patrice Kervaon (CD22)
Madame Véronique Pereira (PNR Armorique)
Monsieur Gérard Kernec (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur Jean-Paul Prigent (Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération)
Monsieur Erven Léon (CD22)
Monsieur Jean-Yves De Chaisemartin (Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération)
Monsieur Jean-François Le Bras (Lannion-Trégor Communauté)
Monsieur Hervé Guélou (Lannion-Trégor Communauté)
Représentant SDAEP 22

11 présents et 2 représentés lors du vote soit membres 13 sur 27 au total

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Etaient présents :

Monsieur Jean-François Jeandet (AAPPMA)

Monsieur Patrice Desclaud (Association Eau et Rivières de Bretagne)

Monsieur Yves Le Bihan (Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor)

Madame Edwige Kerboriou (Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor)

Monsieur Jean-Pierre Jacob (Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor)

Monsieur Jean-Luc Pichon (Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique)

Monsieur Le Lay (Association Côtes d'Armor Nature Environnement) ayant donné pouvoir à Monsieur Desclaud

Excusés:

Monsieur Michel Le Guen (Association de sauvegarde des Moulins de Bretagne)

Madame Lechenne (Association CLCV, Lannion-Trégor Goëlo)

Monsieur Arnaud Stephan (Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Paimpol-Lannion)

Monsieur Jean Acquere (Association Lannion Canoë-Kayak, représentant les usagers des rivières)

Monsieur Erwan Daniel (Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor)

Représentant (Syndicat départemental de la propriété privée rurale)

Représentant (Pays Touristique du Trégor Goëlo)

Représentant (Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonome (CEDAPA) et Groupement des Agriculteurs Biologiques des Côtes d'Armor (GAB))

7 présents lors du vote soit membres 7 sur 15 au total

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Etaient présents :

Monsieur Pascal Hus (Office français pour la biodiversité OFB)

Monsieur Pierre Prod'homme (Agence de l'Eau Loire-Bretagne AELB)

Monsieur Bruno Lebreton (MISEN des Côtes d'Armor)

Absents représentés :

Monsieur Hoeffler (MISEN29) ayant donné pouvoir à monsieur Hus

Représentant DDTM 22 ayant donné pouvoir à monsieur Lebreton

Excusés :

Monsieur le Préfet coordinateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant (DREAL Centre)

Monsieur le Sous-Préfet de Lannion

Représentant DREAL Bretagne

3 présents et 2 représentés lors du vote soit membres 5 sur 8 au total

Assistaient également à la séance

Monsieur Emmanuel Therin (Guingamp Paimpol Agglomération)

Madame Laetitia Dacquay (CRB)

Madame Gaëlle Labat (SAGE Léon-Trégor)

Monsieur Jocelyn Hiliou (SAGE Léon-Trégor)

Monsieur Samuel Jouon (coordonnateur BVVL, Lannion-Trégor Communauté)

Monsieur Sylvain Lavaur (Direction environnement, aménagement du territoire et économie d'agriculture Lannion-Trégor Communauté)

Madame Lucie Chauvin (coordinatrice SAGE Baie de Lannion, Lannion-Trégor Communauté)

25 votants /50 membres

Avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion
Sur le projet de demande de renouvellement de l'arrêté du système d'assainissement de Trégastel

La Préfecture des Côtes d'Armor sollicite l'avis de la Commission Locale de l'Eau sur le dossier de demande de renouvellement de l'arrêté préfectoral du système d'assainissement de Trégastel.

Cette station, d'une capacité épuratoire de 15 000 EH, a été mise en service en juin 2006 et dessert une partie de Trégastel et le secteur de Landrellec. L'arrêté préfectoral du 28/01/2005 a une durée de validité de 15 ans et il doit être renouvelé. Le dossier transmis est un dossier de renouvellement simple sans modification substantielle.

La filière de traitement comprend un traitement biologique par boues activées, un déphosphatation et un traitement tertiaire par filtration sur sable puis traitement par UV.

Le traitement UV a été installé en 2018 pour limiter le risque de pollution bactériologique dans les eaux littorales. Les eaux usées traitées sont rejetées dans l'anse de Kerlavos.

La zone de pêche à pied de loisir, Bringuilier, se situe dans cette anse. Les analyses réalisées par l'ARS sur les coquillages classe les eaux de ce site de pêche à pied de bonne à médiocre (graphique ci-dessous). Le site de pêche à pied de Bringuilier est interdit par principe de précaution.

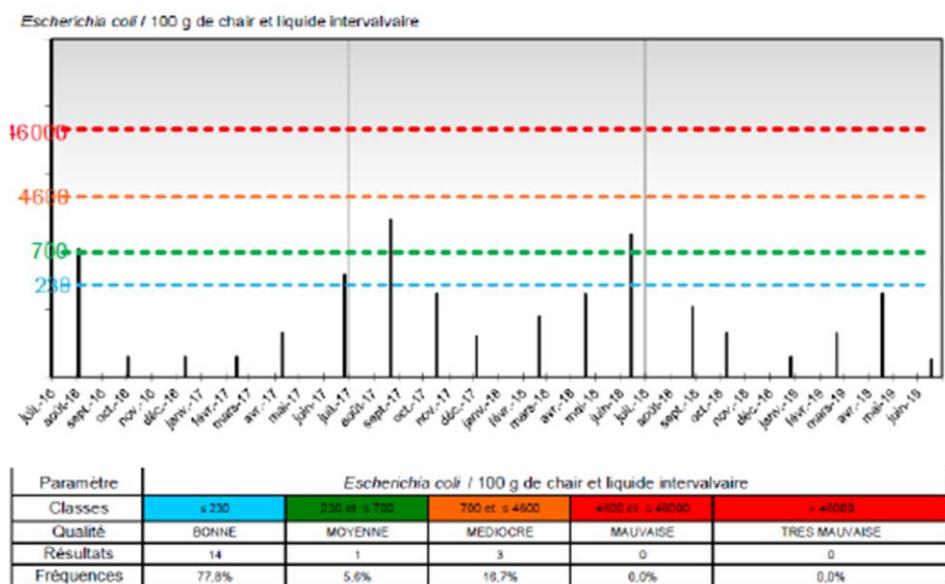


Figure 15 : Evolution des résultats d'analyses bactériologiques du gisement de Bringuilier

Un diagnostic des sources de pollutions microbiologiques est prévu dans le cadre du programme SAGE en 2020 sur les bassins versants en lien avec la zone de pêche à pied de Bringuilier.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion émet un avis favorable à la demande de renouvellement de l'arrêté du système d'assainissement de Trégastel.

M. Jean-Claude Lamandé
Président de la CLE
SAGE Baie de Lannion